

espoir



DPA/PA

Regards croisés sur l'avenir de la relation franco-allemande

• INAUGURATION DE L'EXPOSITION «LES BÂTISSEURS DE L'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE» PAR ANGELICA SCHWALL - DÜREN, DANIEL PERCHERON ET JACQUES GODFRAIN À LILLE •

T E M O I G N A G E

«L'Europe, c'est l'affaire combinée des Français et des Allemands ensemble»

par Pierre MAILLARD*



Pour le Général, l'Europe ne devait pas être un simple espace de civilisation mais un «*Machtpol*» : un pôle de puissance

On commémore à bon droit cette année le Traité franco-allemand du 22 janvier 1963. Il représentait en effet un des grands desseins du général de Gaulle, suite directe de deux grands événements, d'abord l'entrevue non moins historique de Colombey, résidence privée du Général, le 14 septembre 1958 puis, en 1962, de l'inoubliable voyage du général de Gaulle en Allemagne suscitant des foules allemandes enthousiastes.

On s'était beaucoup étonné à l'époque, du côté français et plus encore du côté allemand, des conditions dans lesquelles s'était passée cette rencontre de Colombey. On évoquait en effet les nombreux jugements passés du Général sur la menace allemande, l'antagonisme historique des deux peuples, sa condamnation de la politique de Locarno et des abandons successifs de la France ; et on y ajoutait ses propositions certes sévères concernant l'Allemagne au lendemain du deuxième conflit mondial. On y ajoutait encore son rejet spectaculaire du projet de Communauté européenne de défense, son peu d'enthousiasme pour la haute autorité du charbon et de l'acier, ainsi que pour la politique de Robert Schuman ; bref, un état d'esprit inspiré apparemment par un nationalisme ombrageux, plutôt réservé sur toute construction européenne et animé, vis-à-vis de l'Allemagne, même vaincue et en partie détruite, d'une méfiance persistante.

Ces rappels du passé expliquent l'inquiétude réelle ressentie par le chancelier Adenauer et son entourage, lorsqu'il se rendit le 14 septembre 1958 à Colombey.

Pour comprendre cet apparent revirement, il convient d'évoquer d'abord

* *Ambassadeur de France, ancien conseiller diplomatique du général de Gaulle*

quelques données psychologiques masquées, voire étouffées, par le contexte politique de l'entre-deux guerres mais cependant toujours sous-jacentes : je veux dire son incontestable intérêt pour le monde germanique. Homme du Nord, et bien que nourri de culture française, il n'a cessé parallèlement de ressentir une réelle curiosité pour la pensée allemande. Et cette curiosité, cultivée en particulier lorsqu'il fut, pendant la Première Guerre mondiale, prisonnier en Allemagne, s'est toujours accompagnée de jugements largement positifs sur l'apport de l'Allemagne – en incluant naturellement l'Autriche – à la civilisation occidentale dans tous les domaines de la littérature, de l'art et surtout de la philosophie, sans oublier naturellement la musique (bien que le Général n'ait pas été spécialement attiré par ce dernier domaine). Cela ne l'empêcha jamais de noter par contraste avec sévérité ce qu'il appelait les côtés sombres du germanisme, l'absence de mesure (*Übermass*), une tendance à la brutalité ou à la domination, encore davantage révélés par la doctrine et les criminels excès du régime nazi, défauts qu'il imputait d'ailleurs aussi au rôle fâcheux joué par la Prusse dans l'unification de l'Allemagne.

Cette dualité l'amenait à évoquer dès l'entre-deux guerres, et notamment dans son livre publié en 1934 sur l'armée de métier (c'est-à-dire peu de temps après l'arrivée d'Hitler au pouvoir) « les grandes choses que les deux peuples pouvaient faire ensemble ». Un autre témoignage, non moins significatif de la même attitude, est représenté, cette fois en pleine guerre, par les propos prononcés par lui à l'occasion d'une réunion avec les représentants en exil de la Pologne, la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie, propos étonnants rapportés par le frère de l'archiduc Otto de Habsbourg, qui y assistait lui-même, dans la résidence campagnarde du député conservateur Ronald Tree : « Pour moi, disait-il ce jour-là, le but ne peut être que l'établissement d'un ordre de paix durable. Or ce qui est proposé – c'était selon ses interlocuteurs de sévères sanctions, la division de l'Allemagne, le plan Morgentau, etc. – aurait exactement l'effet contraire, et depuis 1919-1920, on devrait déjà le savoir. Si l'on veut vraiment établir en Europe repos et bien-être, cela n'est possible que par une révision du traité de Verdun et la réunification des Francs de l'Est et de l'Ouest ». On ne peut donc s'étonner que cette idée, qu'on peut qualifier de quelque peu « carolingienne », de même que le nom de Charlemagne, aient ressurgi dans certains de ses propos ultérieurs, notamment lors de sa visite en 1945 en zone d'occupation française, puis dans ses discours au cours de sa « traversée du désert », en particulier dans son discours de Bordeaux en 1949.

Aucune politique n'est évidemment motivée par des sentiments, surtout s'agissant de celle du Général. Elle est avant tout le fruit d'un contexte et d'intérêts concrets. C'est parce qu'il avait jugé la politique de l'Allemagne avant et après les deux guerres, *a fortiori* à l'époque du national-socialisme, particulièrement dangereuse et menaçante pour la France, qu'il s'était déclaré contre elle avec une vigueur exceptionnelle à l'époque dont il s'agit. Or, la menace allemande n'existait plus, elle avait été remplacée par une menace soviétique, manifestée de façon éclatante par le blocus de Berlin. Non seulement l'Allemagne n'était plus un adversaire, mais elle devenait une sorte d'alliée, consacrée d'ailleurs par sa

participation à l'Alliance atlantique. Entente d'autant plus urgente que leur antagonisme s'était révélé particulièrement ruineux pour les deux pays.

La situation intérieure de l'Allemagne constituait pour de Gaulle un second élément important de changement. D'abord, elle était coupée en deux, situation que le général de Gaulle ne considérait naturellement ni comme normale ni comme durable, mais qui permettait au moins d'exclure de sa part, pour un temps plus ou moins long, tout retour à une politique de domination. En second lieu, la République fédérale s'était, en 1949, dotée d'une Constitution qui, pour la première fois de son histoire, consacrait l'établissement d'un régime authentiquement démocratique, voire avec des éléments de fédéralisme, garantissant aux yeux de De Gaulle, l'épanouissement des libertés locales par rapport au pouvoir central, et d'ailleurs en conformité avec les traditions les plus anciennes de l'Allemagne. C'était là aussi un élément de confiance pour le Général qui, entre les deux guerres, avait toujours jugé fragile le régime instauré par la République de Weimar. Au surplus, cette confiance était encore accentuée par la présence à la tête de son gouvernement du chancelier Adenauer, originaire de cette Rhénanie pour laquelle il ne cachait pas sa sympathie et consacrant à ses yeux la primauté de cette « bonne » Allemagne dont il avait de temps à autre quelque peu rêvé.

Enfin, cette nouvelle politique de De Gaulle avait encore une troisième composante fort importante, c'était sa dimension européenne. Certes, les idées du général de Gaulle à ce sujet n'étaient pas du tout celles de Jean Monnet et de ceux qu'on appelle les « Pères fondateurs », ni même celles d'Adenauer. Il n'en ressentait pas moins la nécessité d'un regroupement et d'une entente des peuples européens, en tout cas pour le moment, de ceux échappant à la domination soviétique. Or cette Europe, qui suscitait alors dans l'opinion beaucoup d'attentes et d'espérance, devait – ou plutôt ne pouvait – selon lui que se fonder sur une entente étroite franco-allemande, sans laquelle elle ne pouvait exister et surtout durer. Surtout, elle ne devait pas être pour lui un simple espace de civilisation mais bien un pôle de puissance – *Machtpol* – aussi autonome que possible et ainsi susceptible d'affronter les nouvelles grandes puissances du monde. Cela nécessitait une force réelle de la France, mais aussi celle de l'Allemagne, l'une soutenant l'autre.

Rien de plus clair à ce sujet que ce qu'il dit le 10 mai 1966 à Adenauer, alors que celui-ci avait quitté le pouvoir et allait bientôt quitter la vie : « La France existe, elle revit et grandit, l'Allemagne existe de nouveau aussi. Mais la France n'a pas les moyens d'exercer seule la conduite de l'Europe. L'Europe c'est l'affaire combinée des Français et des Allemands ensemble. Seuls, nous n'avons pas les moyens de conduire l'Europe. Vous non plus. Mais ensemble, nous pouvons le faire. Nous devons marcher main dans la main ». La persistance de la vision européenne de la coopération franco-allemande est ici patente, en dépit des déceptions survenues depuis l'introduction du préambule dans le Traité de 1963.

Examinons maintenant les caractéristiques selon lesquelles il considérait cette union (*Zusammenschluss*) si souvent évoquée dans le passé.

On doit d'abord souligner l'importance de la conversion qu'elle représentait. Après des siècles d'antagonisme qui avaient conduit la France à rechercher des alliances extérieures et en dernier lieu principalement auprès des puissances anglo-saxonnes, il s'agissait bien d'une nouvelle orientation vers un horizon nouveau qui, certes n'excluait pas pour la France le maintien de telle ou telle de ses amitiés antérieures, ni naturellement sa vocation à une politique mondiale, mais tout de même représentait un relatif éloignement de ses allégeances traditionnelles, l'Angleterre notamment.

Deuxièmement, elle impliquait aussi un point particulièrement important pour le Chancelier, à savoir la réhabilitation morale de l'Allemagne et donc une mise entre parenthèse de tout ce qu'avait eu d'odieus, et même de criminel, le système national socialiste. Non que le Général l'oublîât, mais il entendait l'attribuer au dernier régime qu'avait eu l'Allemagne, et non pour toujours à celle-ci dans son long passé historique. Ce qui lui importait en outre, c'était de souligner les intérêts présents et futurs des deux peuples.

Troisièmement, il ne s'agissait absolument pas que l'union envisagée soit une fusion (*Verschmelzung*) des deux peuples. De Gaulle avait pour cela trop le souci du maintien des souverainetés nationales, souci qu'il appliquait bien sûr tout spécialement à la France, mais qu'il étendait aussi à tous les autres pays et naturellement à l'Allemagne. Mais cette union devait tout de même être beaucoup plus qu'une alliance traditionnelle, autrement dit instaurer une association authentique, créer une solidarité réelle sans limiter celle-ci aux problèmes diplomatiques, l'étendre naturellement à l'économie ainsi qu'aux grands problèmes du monde d'alors, ce qu'il devait confirmer avec force dans son discours de Ludwigsburg, visant en particulier la jeunesse allemande, lors de son voyage en Allemagne de septembre 1962.

Quatrième caractéristique : le fondement de cette solidarité, c'était une conviction de la complémentarité des deux pays. Cette complémentarité lui apparaissait à la fois en ce qui concerne leurs orientations intellectuelles ou spirituelles et leurs capacités économiques générales. Elle supposait la substitution du concept de coopération systématique à celui de concurrence.

Cinquième caractéristique : l'exigence d'équilibre. C'était là une préoccupation fondamentale du Général. L'association franco-allemande devait toujours comporter un équilibre aussi réel que possible de leurs moyens respectifs, d'autant plus que, selon lui, c'est en partie de ce manque d'équilibre qu'avait résulté, particulièrement au XIX^{ème} siècle et surtout après 1870, l'antagonisme des deux peuples. Équilibre qui ne signifiait pas cependant l'égalité des moyens dans tous les domaines. Qu'il s'agisse en effet de l'économie, de la démographie, du domaine militaire, de Gaulle concevait parfaitement qu'une supériorité de l'un soit compensée par une infériorité dans d'autres domaines. L'arme atomique, refusée aux Allemands, permettait une collaboration franco-allemande équilibrée en matière de défense. Il le dit un jour au successeur d'Adenauer : « Si nous mettions la défense à part de notre collaboration, nous n'aurions plus rien à nous dire ».

Sixièmement, de Gaulle n'omettait pas enfin l'importance d'une réelle communauté de « valeurs ». Il en trouvait l'expression chez Adenauer qui plaçait très haut le respect de certains principes aussi bien moraux que politiques. Une certaine convergence de convictions religieuses y trouvait aussi sa place, bien que ce facteur ait un peu moins compté pour le Général – en dépit de sa conviction religieuse – en tant que président d'un Etat laïc que pour le Chancelier. Leur présence commune et recueillie à la cathédrale de Reims, lors du voyage en France du chancelier Adenauer dans l'été 1962, l'évocation fréquente par de Gaulle de la cathédrale de Cologne, attestaient bien que cet élément faisait aussi partie de l'association des deux peuples. Dans ce même domaine, il plaçait le développement et l'usage de leurs langues respectives comme un impératif, au point qu'un paragraphe spécial du Traité de l'Elysée lui fut consacré.

Deux observations s'imposent encore : on a parfois voulu décrire, à l'époque, ce grand dessein comme inspiré chez de Gaulle par la volonté de maintenir une supériorité de la France. Il est même arrivé à certains, notamment dans la classe politique allemande et avec dépit, d'évoquer à ce sujet l'image du cheval et du cavalier : le cheval étant l'Allemagne et le cavalier de Gaulle. L'armement atomique de la France, alors qu'il était refusé à la politique fédérale, constituait un des arguments volontiers mis en avant, notamment par les adversaires de la politique du Chancelier. Certes le souci de la grandeur de la France et de son rôle n'a jamais abandonné de Gaulle. Il est vrai aussi que la situation particulière de l'Allemagne, sa division, les pressions qu'elle subissait à la fois de la part de l'Union soviétique et des Etats-Unis, constituait pour elle, comparée à la France, un élément d'infériorité. Mais le Général lui-même n'a jamais considéré que cette situation serait éternelle, quels qu'en soient momentanément les avantages pour la France. Au surplus, il n'en ressentait pas moins la nécessité, pour la politique concertée qu'il voulait mener dans le monde, d'une force suffisante de l'Allemagne. Je l'ai même souvent entendu déplorer la timidité et les incertitudes de ses dirigeants, dues d'ailleurs aux turbulences de la classe politique allemande.

Je me rappelle sa réponse un jour que je déplorais devant lui ces flottements : « Vous avez bien raison, mais que voulez-vous, on ne peut tout de même pas rapeler Hitler ! ».

Quant à l'unité de l'Allemagne, il l'assumait pour l'avenir. Certes, je l'ai dit précédemment, sa division avait incontestablement facilité son ralliement au monde occidental, et plus spécialement son rapprochement avec la France. Mais jamais le Général n'a considéré qu'elle constituait une situation durable, voire réellement avantageuse pour toute l'Europe. Déjà, le 25 mars 1959, il déclarait : « La réunification des deux Allemagnes, en une seule Allemagne qui serait entièrement libre, nous paraît être le destin normal du peuple allemand, pourvu que celui-ci ne remette pas en cause ses actuelles frontières à l'est et à l'ouest, au nord et au sud, et qu'il tende à s'intégrer un jour dans une organisation de toute l'Europe pour la coopération, les libertés et la paix. » Cette position, il l'a toujours jusqu'au bout affirmée sans ambiguïté notamment dans ses rencontres avec les dirigeants soviétiques, que ce soit Khrouchtchev en 1961 ou Brejnev en

1966, et elle est attestée aussi, sans équivoque, par son refus permanent de reconnaître la RDA. Une seule chose était exclue pour lui, c'était que cette réunification puisse s'opérer par la force, impliquant ainsi une nouvelle guerre.

Quels résultats ont engendré cette nouvelle politique ? Le général de Gaulle, auquel le Chancelier a un jour attribué l'épithète de romantique (*Er war ein Romantiker !*) – il était, il est vrai, attiré par de grands desseins plutôt que par de mesquines considérations – mais qui était en même temps profondément un réaliste, n'en sous-estimait pas les aléas ni les difficultés. Il avait certes trouvé chez Adenauer un partenaire exemplaire au point que leurs rapports se transformèrent d'ailleurs en une véritable amitié. Cela n'empêchait pas l'existence entre eux de divergences réelles, notamment sur les modalités de la construction de l'Europe (que le Chancelier voyait volontiers bâtie sur un mode fédéral), sur l'Otan, sur la politique à l'égard des Etats-Unis, etc. Leur volonté commune d'aller de l'avant leur faisait mettre de côté ces divergences, mais elles perduraient cependant.

S'y ajoutaient les réticences d'une partie de la classe politique allemande (à l'époque, elles émanaient plus du SPD que de la CDU) à l'idée d'une association plus ou moins exclusive avec la France. Il y avait la persistance de certaines rivalités économiques non négligeables, le fait même que l'idée de nation, qui était centrale pour le Général, l'était moins pour l'Allemagne, toujours restée un peu obsédée jusqu'en 1945 par le mythe du Saint-Empire. Enfin, sur le plan diplomatique, c'est peu dire que la politique du Général était du goût des pays du Benelux. Et surtout, elle rencontrait, ouvertement ou non, l'opposition de la Grande-Bretagne et plus encore celle manifeste des Etats-Unis, ceux-ci voyant dans ce nouveau dessein le risque d'une dissociation de l'unité atlantique. L'ensemble de ces difficultés font ressortir que la nouvelle politique allemande du Général fut réellement pour lui, en même temps qu'une volonté tenace, un pari (*Wette*). L'échec du Plan Fouchet, première tentative d'une unité politique de l'Europe, l'adjonction d'un préambule au Traité de l'Elysée soulignant les obligations atlantiques de la République fédérale allemande après que celui-ci eut déclenché dans les pays voisins, et avant tout aux Etats-Unis, une suspicion manifeste. Tout cela devait faire ressortir les limites imposées par la conjoncture aux desseins du Général d'autant que les successeurs d'Adenauer devaient faire preuve d'une timidité accrue.

Et demain ?

Force est de reconnaître que depuis l'époque du Général et des successeurs d'Adenauer, le traité franco-allemand, affaibli par l'introduction du préambule, a connu une vie un peu incertaine. Les seuls résultats probants ont été l'Office franco-allemand de la jeunesse créé par ce traité et qui a permis de nombreux et fructueux contacts entre la jeunesse des deux pays et, d'autre part, la création d'EADS, encore qu'à cette importante entreprise se sont associés d'autres pays que la France et l'Allemagne.

Certes, la création de l'euro a rapproché les deux pays, mais comme beaucoup d'autres. Sur le plan franco-allemand, un minimum de concertation s'est poursuivi avec des manifestations variables selon les dispositions respectives des responsables successifs de la politique des deux pays, mais sans la véritable et concrète collaboration qu'avaient souhaitée le général de Gaulle et le chancelier Adenauer.

Quant au monde lui-même, il s'est sensiblement transformé, passant d'une opposition Est-Ouest-Nord-Sud à une situation de multipolarité, impliquant une certaine problématique pour les nations traditionnelles, et posant à l'Europe un défi nouveau. Le Traité de l'Élysée retrouve à cet égard un sens et une valeur si l'on veut éviter une prédominance trop marquée et non souhaitable de l'Allemagne, nuisible à elle-même. Comme disait déjà le général de Gaulle à Adenauer peu de temps avant la mort de celui-ci: «L'Europe, c'est l'affaire combinée des Français et des Allemands. Seuls, vous ne pouvez pas, nous non plus. Ou alors, il faudrait se résigner à ce que l'Europe ne se fasse pas.»

Enfin, un certain nombre de dissentiments réels continue à exister entre les deux partenaires sur l'économie et les problèmes sociaux par exemple.

Le Traité garde cependant, à notre avis, son utilité. Le péril soviétique n'existe plus. Dans le monde s'est installée la multipolarité, au profit notamment de la Chine et de l'Inde, mais aussi de quelques autres grands pays. Le rôle majeur des Etats-Unis s'est un peu amoindri. Les objectifs du Traité se sont donc incontestablement modifiés. Mais il reste le rôle qu'il pourrait et devrait jouer pour contribuer à un surplus d'influence des deux pays tout en permettant à l'Europe tout entière d'assumer, autant que possible, un rôle effectif et autonome sur le plan mondial, dans le cadre de la multipolarité qui prévaut aujourd'hui.

A cette fin cependant, certaines conditions s'imposent : d'abord le rétablissement, absolument essentiel, d'un équilibre conséquent entre les deux participants, actuellement sensiblement affecté au profit du partenaire allemand ; en second lieu, le développement d'une volonté réelle, non seulement de concertation mais de coopération significative sur les grands problèmes de l'Europe et aussi du monde qu'il soit économique - l'euro, le libre-échange par exemple - (on notera avec regret le désintérêt relatif de l'Allemagne pour les deux opérations que furent la Libye et le Mali), sans pour autant que l'un comme l'autre sacrifient le maintien de leurs allégeances traditionnelles ou de leurs traditions fondamentales (rôle de l'Etat dans l'économie pour la France par exemple); enfin, sur le plan culturel, il serait grand temps que soit entrepris le développement systématique de l'enseignement et de la pratique de leurs langues respectives, témoignage d'un intérêt culturel réciproque. Si toutes ces conditions étaient remplies, la France, l'Allemagne et l'Europe tout entière, pourraient utilement profiter d'un second souffle donné au Traité de l'Élysée.■



Animé par des historiens, le site internet charles-de-gaulle.org a su s'imposer comme le portail d'accès sur Internet à la connaissance de la vie et de l'œuvre du Général, et plus largement de l'ensemble du XX^{ème} siècle (biographies, œuvres, dossiers thématiques). Point d'accès privilégié aux ressources historiques disponibles en ligne (discours du Général, iconographie), il participe à la politique d'acquisition des droits et de numérisation que la Fondation mène depuis des années.

Vitrine de la Fondation Charles de Gaulle, le site charles-de-gaulle.org informe les internautes sur les événements ou les productions éditoriales dont la Fondation est à l'origine mais aussi sur l'ensemble des productions culturelles directement ou indirectement liées au général de Gaulle.

Des liens disponibles sur le site permettent de ainsi suivre actuellement les principales étapes de la Saison mémorielle 2012-2013:

- Nordhausen (Thuringe) - 21 février au 1^{er} mars 2013
- Lille - 12 février au 30 septembre 2013
- Erfurt - 5 février au 19 février 2013
- Saint-Etienne - 22 janvier au 26 février 2013
- Mulhouse - 22 janvier au 8 février 2013
- Brême - 20 janvier au 30 juin 2013
- Düsseldorf du 17 janvier au 4 février 2013
- Berlin : la grande exposition "De Gaulle-Adenauer : les bâtisseurs de l'amitié franco-allemande" (inaugurée le 16 janvier 2013).

Le site charles-de-gaulle.org traduit en anglais, en allemand et en chinois, est enrichi de productions multimédia, et connaît une audience croissante puisque aujourd'hui plus de 2500 visiteurs, provenant de soixante et onze pays différents, le fréquentent quotidiennement.

La Fondation Charles-de-Gaulle a également ouvert, avec le soutien financier du ministère de l'Éducation nationale, un site pédagogique, destiné au public scolaire et privilégiant une démarche interactive : de-gaulle-edu.net.

Dans le même esprit, la Maison natale de Lille dispose d'un site propre, maison-natale-degaulle.org